



Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le

ID: 059-255902330-20220704-D2022_32-DE

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis s'est réuni, à l'espace Cambrésis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS: (40-30 Titulaires et 10 suppléants)

En application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, la mesure suivante est de nouveau en vigueur à compter de la promulgation de cette loi, soit à partir du 10 novembre 2021 et jusqu'au 31 juillet 2022 : fixation du quorum au tiers des membres présents.

40 membres sont présents avec voix délibérative, plus du tiers des membres (29) sont présents, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (24 votants - 18 titulaires - 6 suppléants ayant obtenu procuration) :

- Gérard ALLART
- 2. Yvette BLANCHARD
- Guy COQUELLE
- Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD
- 5. Eddy DHERBECOURT
- M-Thérèse DOIGNEAUX
- Christian DUMONT
- 8. Jean FICHAUX

- 9. Olivier GOBERT
- 10. Bruno IVANEC
- 11. Fernande LAMOURET
- 12. Marc LANGLAIS
- 13. Romain MANESSE
- 14. Karine MORELLE
- Pascal MOMPACH
- Maryvone RINGEVAL

- 17. Gérard SETAN
- 18. Sylvain TRANOY
- 19. Jean-Paul BASSELET(S)
- 20. Bernadette GODET(S)
- 21. Jeanine HOSSELET(S)
- 22. Geneviève GAUTHIER (S)
- 23. Danielle PREVOST(S)
- 24. Thérèse WARGNIES(S)

Tél.: 03 27 72 92 60 • Fax: 03 27 70 96 99

www.paysducambresis.fr

Présents sans voix délibératives :

Marie-Danièle CHEVALIER (S)
Martine LABALETTE(S)
Jacky LAURENT(S)

Envoyé en préfecture le 19/07/2022

Reçu en préfecture le 19/07/2022

Affiché le



ID: 059-255902330-20220704-D2022_32-DE

Communauté d'agglomération du Caudrésis - Catésis (14 votants - 10 titulaires - 4 suppléants ayant obtenu procuration) :

1.	Didier CATTOEN		
2.	André-Marie FORRIERE	8.	Joseph MODARELLI
3.	Daniel FORRIERES	9.	Laurence RIBES
4.	Patrice QUEVREUX	10.	Paul SOUPLY
5.	Michel HENNEQUART	11.	Claude DOYER (S)
6.	Yannick HERBET	12.	Virginie DELSARTE(S)
7.	Julien LEONARD,	13.	Axelle DOERLER(S)
	Julien LEONAND,	14	Barbara LLONG JUMEAUX(S)

Communauté de Communes du Pays Solesmois (2 votants - 2 titulaires - 0 suppléant) :

- 1. Jean-Marc BOUCLY
- 2. Georges FLAMENGT

Membres excusés (T):

Jean-Marie DEVILERS, Thierry BOUTEMAN, Pascal BRUNIAUX, Jacques DENOYELLE, Benoit DHORDAIN, Pascal DUEZ, Olivier DELSAUX, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Nathalie DROBINOHA, Dominique GAILLARD, Jean-Claude GUINET, Bernard HUREZ, Bruno LEFEBVRE, Philippe LOYEZ, Francis NOBLECOURT, Michel PRETTRE, Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Daniel POTEAU, Slimane RAHEM, Laurence SAYDON, Nicolas SIEGLER

Alexandre BASQUIN, Fabrice BACCOUT, Etienne BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Marie-Josée DEPREZ, Bernadette DUBUIS, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Stéphane JUMEAUX, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Jean-Claude GERARD, Henri QUONIOU, Didier KEHL, Bertrand LEFEBVRE, Liliane RICHOMME, Jérôme MELI, Gilles PELLETIER, Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Jeremy RICHARD, Sylvain HALLE, Jacques OLIVIER, Jean-Felix MACAREZ

Christophe BISIAUX, Michel DHANEUS, Didier ESCARTIN, Sylviane MAROUZE, Roland SALENGRO, Paul SAGNIEZ

Secrétaire de séance : Michel HENNEQUART

ID: 059-255902330-20220704-D2022_32-DE



OBJET: PROJET DE COOPERATION LEADER

Le Président, Monsieur Sylvain TRANOY, expose au Comité Syndical :

Le programme LEADER 2014/2020 a pour obligation de porter un ou plusieurs projets de coopération avec un autre territoire GAL, national ou européen.

Après plusieurs pistes, le GAL du Cambrésis a trouvé opportun de travailler autour de la thématique des commerces de proximité et des lieux de vie dans les villages. En effet, le Pays du Cambrésis a fait plusieurs constats:

- Volonté des communes de maintenir les commerces de proximité, le dernier café, une épicerie, en tant que lieu de vie et de rencontre.
- Communes ne disposant pas ou peu d'ingénierie ayant des compétences pour la mise en place d'un tel projet
- Difficulté à concrétiser des projets en l'absence de rentabilité économique,
- Difficulté à identifier et s'approprier des modèles alternatifs à l'entreprise commerciale

Le GAL du PNR Oise - Pays de France est confronté à une réalité similaire. Aussi ces deux territoires ont décidé d'avancer ensemble vers un projet de coopération sur le sujet des lieux de vie multi-services dans les communes de moins de 5 000 habitants.

Le projet aurait pour objectifs de :

- Connaître l'activité multi-services sur les territoires (existant et en projet) et les habitudes de consommation en milieu rural
- Connaitre les différentes organisations de lieux multi-services et leurs implications
- Définir les étapes d'un projet de « création / maintien d'un lieu multi-services » en milieu rural et proposer des outils pour soutenir la mise en œuvre
- Echanger sur des expériences de mise en œuvre de lieux multi-services entre les territoires

Cette coopération prendrait la forme d'un guide méthodologique à destination des élus qui sera réalisé par le soutien d'un bureau d'étude. Un évènement de restitution sera organisé sur chacun des deux territoires où des élus des deux territoires se rencontreront et échangeront.

Afin de mener à bien ce projet, le Pays du Cambrésis se propose d'être chef de file.

Il vous est demandé de bien vouloir :

- Approuver ce projet de coopération,
- Engager les dépenses afférentes au projet, la dépense étant prévue au budget,
- Autoriser le Pays du Cambrésis à être chef de file,
- Autoriser le Président à signer la convention de partenariat, la convention financière et tout autre document s'y afférent.

Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Tél.: 03 27 72 92 60 • Fax: 03 27 70 96 99 www.paysducambresis.fr



ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Pays de Cambrésis.
Syndoci Merte du Pôle o Equilibre Territorial et Rural

Sylvain TRANOY